



Nanterre, le 10 juin 2016

MOBILISATION DU SPIP 92 : POINT D'ETAPE.

L'intersyndicale CGT Insertion Probation et SNEPAP se félicite de la forte mobilisation des collègues syndiqués et non syndiqués du SPIP des Hauts De Seine dans le cadre du mouvement revendicatif national actuellement en cours.

Les actions votées en assemblée générales ont été massivement suivies et nous remercions les collègues impliqués dans l'action revendicative, de la détermination et de l'esprit de solidarité dont ils ont fait preuve tant en milieu ouvert qu'à la maison d'arrêt, à cette occasion.

Les actions menées au cours de cette semaine décrétée « SPIP MORT » ont permis au personnel de revendiquer l'amélioration de leurs conditions de travail ainsi que les moyens adaptés à leur mission de service public.

Pour autant, nous devons rester vigilants. En effet à ce jour L'Administration n'a pas encore répondu à nos revendications.

La lutte continue et nous appelons les collègues à participer massivement au **rassemblement qui aura lieu le 17 juin 2016 au Centre Pénitentiaire de Fresnes**. Nous vous précisons rapidement le déroulement de cette journée d'action.

Au niveau local nous déplorons le **manque de soutien** de notre hiérarchie et l'**ambiguïté qu'elle a manifesté tout au long de cette semaine d'actions**.

Nous savons qu'il existe plusieurs SPIP de la Direction Interrégionale de Paris où l'encadrement soutient ses agents en refusant par exemple de recourir à la menace du 30ème que notre directeur, lui, n'a pas hésité à brandir à plusieurs reprises. Nos demandes sont légitimes, les entendre c'est prendre en considération les besoins des SPIP

Nous persistons à déplorer l'indigence des moyens affectés au SPIP des Hauts de Seine ainsi que la parodie de dialogue social qui s'y exerce.

Sur ce point rappelons à notre direction l'urgence déjà soulignée dans notre déclaration liminaire du 3 juin 2016 qu'il y a procéder à une réorganisation du service en milieu ouvert comme en milieu fermé.

Le SPIP des Hauts de Seine est en souffrance depuis des années mais aucune décision n'est prise afin d'améliorer le sort de ses agents.

Dans cet état de pénurie structurelle, de sous effectif récurrent, nous fonctionnons « en mode dégradé » et les PPSMJ ne bénéficient pas de la prise en charge qu'elles sont en droit d'attendre du service public pénitentiaire.

PLUS QUE JAMAIS, RESTONS MOBILISES !

